

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!



On me surnomme
«Claire Lamarche»
p.6



Arts et culture p.7

« Le réseau doit s'adapter
aux personnes »

Agnès Maltais p.3

Table des matières

Nos entrevues...

À la une: Agnès Maltais	p.3
Nos droits: L'arrêt Perruche	p.5
Personnalité: René Gingras	p. 6
Arts et culture: 1, Rue des Apparences	p.7

Nos chroniques...

Le courrier du lecteur	p.2
Vox pop	p.4
Dans nos mots	p.4
Sur le terrain	p.5
Rendez-vous, Babillard, Petites annonces	p.8

Crédits

Éditeur:
Mouvement Personne D'abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction:	
Journalistes:	Cécile Bellemare Yan Paquet Éléna Picard François Bouchard
Photographe:	Sylvie Giroux
Illustration:	Michel Déry
Recherchistes	René Gingras Pierre Sanfaçon
Personne ressource au comité et révision:	Régent Lacroix
Collaboration:	Hélène Bernier Danielle Demers Michelle R. Rousseau
Infographie et mise en pages:	Jean-François Boisvert
Impression:	Publications Lysar
Comité de promotion et distribution:	Martin Châteauvert Catherine Fortier Pierre Gadoury Denis Godin Yvette Muise Serge Plamondon Rémi Rousseau Paul-Emile Bourdeau (bénévole)
Co-distribution:	Distribution Affiche-Tout Public-Sac / Transcontinental Médias

Tirage

Exceptionnellement, en conclusion de la Semaine Québécoise en « Déficience Intellectuelle », le Vol.1 No.2 de D'Abord avec tout l'Monde est imprimé à 60 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.

©2002 MPD'AQM. Le contenu de D'Abord avec tout l'Monde ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1er trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec •
Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous?
Rien de plus facile, contactez-nous au :

Mouvement Personne D'abord du Québec Métropolitain
160 rue Saint-Joseph, bur. 2.2
Québec (Qué) G1K 3A7
Tél. & Téléc.: (418) 524-2404
Courriel: mpdaqm@globetrotter.net

Vous nous aidez en souscrivant à

**Centraide**
Québec

Courrier du lecteur



Mot de l'équipe du journal: En relation avec notre article sur l'arrêt Perruche (Chronique « Nos droits », page 5), nous avons demandé au Mouvement Personne D'Abord de Verviers en Belgique de nous faire part de sa réaction, sa position. Nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs la lettre qu'on nous a fait parvenir.



Les membres de l'Association Personne D'Abord (qui est une association de défense des droits de la personne qui présente une « déficience intellectuelle ») souhaitent donner leur avis concernant l'arrêt Perruche en France.

Pour que cela n'arrive pas chez nous.

Cet arrêté nous fait penser à quelque chose de grave, de très grave. On est, on est nés différents.

Cette indemnisation c'est la porte ouverte à toutes les dérives. Pour monnayer notre droit d'être, d'exister, que va-t-il se passer? Nous supprimer, en supprimer d'autres par crainte de???... Ça nous fait penser à ce que Hitler a fait durant la guerre 1939-45.

Nous avons le droit de vivre comme tout le monde. Comme une autre personne, nous avons le droit de naître différent. Nous attendons de la société qu'elle soit solidaire à notre égard.

Tout le monde ne saurait pas être, naître beau, grand, fort, intelligent. Chaque citoyen possède une de ces qualités. Et nous, en tant que personnes qui avons une déficience, nous avons aussi notre place dans cette société.

L'arrêt Perruche, c'est ouvrir la porte à des abus.

Effectivement, quand on a des difficultés accrues, l'argent est bien nécessaire pour nous permettre d'être, d'exister le plus dignement possible. Mais nous supprimer n'est certainement pas la solution!!!

Que le choix des parents reste le choix des parents en fonction des informations ou non-informations dont ils disposent.

L'argent, l'indemnisation de quoi, de qui?

Devons-nous présenter nos excuses d'être là, d'être né?

C'est la porte ouverte à toutes les dérives possibles qui peuvent naître dans la tête d'un homme. Et puis, c'est un peu facile de monnayer la vie d'une personne contre de l'argent.

Notre vie, notre présence se résume-t-elle à une histoire d'argent?

NON, NOUS SOMMES DES PERSONNES D'ABORD!!!

Cathy Bonhomme

Présidente Personne D'Abord de Verviers

Mot de l'équipe: Si vous désirez-nous faire part de vos commentaires en réponse à cette lettre, à l'article sur le sujet ou sur tout autre sujet traité à l'intérieur du journal, il nous fera plaisir de les publier.



À la une: La nouvelle politique en « déficience intellectuelle » Le réseau doit s'adapter aux personnes

Il y aura bientôt un an, le Ministère de la Santé et des Services sociaux procédait au lancement d'une nouvelle politique de soutien aux personnes présentant une « déficience intellectuelle », à leurs familles et aux autres proches. Intitulée « De l'intégration sociale à la participation sociale », cette politique comprend différentes nouvelles mesures.

Quelques semaines avant le remaniement du gouvernement Landry qui l'a fait passer au poste de Ministre déléguée à l'Emploi, nous avons rencontré la Ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse de l'époque, madame Agnès Maltais.

Madame Maltais, quels sont les éléments de cette politique dont vous êtes la plus confiante pour les changements réels qu'elle pourra apporter?

« Ce que veut la politique, c'est que le réseau s'adapte aux personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » (...) Quand elle se présente dans un CLSC, c'est une personne à part entière désirant un service d'un CLSC. On n'a pas à l'envoyer ailleurs sous prétexte qu'elle vit avec une « déficience intellectuelle » et qu'elle devrait aller dans un CRDI (Centre de réadaptation en « déficience intellectuelle »). C'est une personne qui s'en vient chercher un service dans un CLSC. Donc le réseau doit s'adapter aux personnes et non plus les personnes au réseau. C'est ce que fera cette politique-là. L'autre aspect important, c'est que lorsqu'on parlait d'intégration sociale dans la politique précédente, c'était une volonté portée seulement par le secteur de la santé et des services sociaux. Dans la politique « De l'intégration à la participation sociale » tous les acteurs de la société sont mobilisés et on a un comité de suivi pour que la participation soit complète. Il y a des gens du Ministère des Transports, du Ministère du Travail, de la Solidarité sociale, de l'Éducation, Emploi Québec... Tout le monde se mobilise pour essayer de favoriser la participation sociale. Donc il faut que les choses changent non seulement dans le secteur de la santé et des services sociaux mais qu'elles changent partout. »

Quels sont, d'après vous, les dossiers prioritaires sur lesquels il serait déjà bon de s'attarder?

« On est en train d'essayer de débloquer des ressources résidentielles pour permettre aux gens de participer à leur société et de vivre dans cette société de façon autonome. Les ressources résidentielles, ça c'est vraiment un des secteurs. L'autre, où il y a déjà des travaux en branle et où il y a des grandes choses à changer, c'est dans le monde de l'emploi: l'intégration professionnelle. On ne peut pas se permettre de laisser de côté une partie de la population et, les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle », en font partie. Ce sont des citoyennes et des citoyens et il faut qu'eux aussi aient un apport à la société. (...) C'est souvent par l'emploi que passe la valorisation, l'économie financière. Tout le monde a

droit de vivre avec un peu d'argent dans ses poches et de vivre de façon aisée. Donc les travaux sur l'emploi sont très importants. »

Comment réagissez-vous lorsqu'on voit, en 2002, des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » en stage 35 heures par semaine depuis parfois 5 ans ou plus et ne recevant que 21,80 \$, soit l'équivalent d'une passe d'autobus?

« Le problème, ce n'est pas le stage, c'est qu'il n'y a pas d'emploi au bout du stage. On n'a pas assez influencé ce secteur-là, on n'a pas assez fait notre travail, je dirais, de prôner l'égalité dans le secteur de l'emploi, de montrer les compétences des gens vivant avec une « déficience intellectuelle » qui ont quelque chose à apporter. Le fameux 21,80 \$, c'est simplement pour normalement compenser les pertes. Le problème c'est que quelqu'un soit 5 ans en stage. Faut qu'on développe des emplois. Si on augmente la rémunération de stage de façon inconsiderée, ça va devenir un faux emploi. Si on veut qu'il y ait une participation véritable et sociale, c'est dans la vraie vie qu'il faut que ça se passe. »

En conférence de presse (le 21 janvier 2002) vous avez annoncé qu'un montant de 456 443,00 \$ sera disponible pour améliorer les services en « déficience intellectuelle » dans la région de la Capitale nationale. De ce montant, quelle part sera directement attribuée à l'amélioration de la participation sociale?

« Une politique, c'est une vision, une façon de faire les choses. L'argent va aller aux services aux personnes. La politique dit: « vous ne donnerez plus de services de façon cloisonnée. Vous allez vous adapter aux personnes et non plus au réseau. » Donc l'argent finalement va être déployé dans le sens de cette politique-là. »

Ce même montant sera-t-il récurrent?

« Ce montant devra devenir récurrent. Il ne l'est pas à l'heure actuelle parce qu'on devait procéder avec une réserve cette année. Moi, ce que je dis, c'est que les services peuvent devenir récurrents et, pour ça, on saura bien financer nos services. »

Considérant que les besoins demeurent malgré tout énormes, pensez-vous que d'autres sommes pourraient être annoncées prochainement?

« Il y a de l'argent qui va suivre pour l'année prochaine, parce que c'était de l'argent sur deux ans. J'ai annoncé la partie de cette année, l'année prochaine ça suit, ça veut dire très bientôt. Et si on a la marge de manœuvre, il faudra continuer à investir dans ce secteur-là. »

À la suite du remaniement ministériel à la fin de janvier 2002, les nouveaux titulaires au MSSS sont:

Ministre d'état à la Santé et aux Services sociaux:
François Legault
Ministre délégué à la Santé, Services sociaux,
Protection de la jeunesse et Prévention: Roger Bertrand
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux:

Une entrevue de M. Serge Plamondon



Dans son rôle de ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, madame Maltais est intervenue à de nombreuses reprises. Il est possible de consulter le contenu des ses interventions sur le site Internet à l'adresse suivante:

<http://www.assnat.qc.ca/36-2/Debats/index/extrait.asp>

On peut également rejoindre madame Maltais à son bureau de comté de Taschereau au 320, St-Joseph est, bureau 207, Québec (Qué) G1K 8G5.

Il est possible de se procurer une copie de la politique (juin 2001) sur le site internet:
www.msss.gouv.qc.ca/f/documentation



Saviez-vous que?

- On pose généralement comme hypothèse une prévalence de 3% dans la population en général pour estimer le nombre de personnes présentant une « déficience intellectuelle ». Sur cette base, on estime à 200 000 le nombre de personnes présentant une « déficience intellectuelle » au Québec, dont 90 % avec une déficience légère ne requérant pas nécessairement des services spécialisés.

- En 1988, plus de 4 000 personnes ayant une « déficience intellectuelle » vivaient dans une institution. Douze ans plus tard, environ 1 500 personnes présentant une « déficience intellectuelle » y sont encore admises. La majorité de ces personnes vivent maintenant au sein de leur famille, dans une ressource de type familial ou intermédiaire ou encore dans un appartement supervisé ou autonome.

- Un peu plus de 600 personnes présentant une « déficience intellectuelle » arrivent à trouver un emploi rémunéré dans un centre de travail adapté (CTA).

- Environ 650 sont sur le marché du travail ordinaire en ayant recours, entre autres, au programme Contrat d'intégration au travail régulier (CIT) de l'OPHQ.

- D'autres personnes (650) bénéficient de la combinaison de ce programme avec celui du Soutien financier du ministère de la Solidarité sociale.

Source:

« De l'intégration sociale à la participation sociale » Politique de soutien aux personnes présentant une « déficience intellectuelle », à leurs familles et aux autres proches – Ministère de la Santé et des Services sociaux – 2001.

Vox Pop

Introduction par Régent Lacroix

Combien y a-t-il de mois par année? Un mois de l'entretien automobile; un mois de la fibrose kystique; un mois national du tourisme; un mois de la sensibilisation à l'ouïe; un mois de la sclérose en plaque; un mois du ruban vert (Enfants Retour Canada)... et si nous ajoutons un mois de Marie, ça nous fait 7 mois... juste pour le mois de mai qui compte une douzaine de semaines mais tout au plus une quinzaine de journées spéciales dont la journée nationale de la danse à claquettes!

Bien sûr, nous parlons de mois, de semaines et de journées thématiques provinciales, nationales et internationales dont la grande majorité vise à sensibiliser la population sur une activité ou une cause particulière. En les regroupant tous, on compte à peu près 275 thématiques par année.

Parmi celles-ci, il y a la Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle (cette année, du 10 au 16 mars). Nous avons donc profité de l'occasion pour faire un petit sondage auprès de la population. Ceci nous a permis de constater que la moitié des personnes interrogées (10) étaient au courant de l'existence de la Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle.

La journée de la femme et la journée des non-fumeurs (3 chacune) viennent en tête de liste parmi les plus connues suivies de la semaine de la famille (2). Sans préciser jour, semaine ou mois, les autres thèmes mentionnés (1 fois chacun) étaient: le cœur, le cancer, la santé mentale, les 30 heures de l'emploi, les grands-parents, Mira, la violence et le cancer du sein.

réalisé par Cécile Bellemare

Que pensez-vous de ce genre de jour, de semaine ou de mois de sensibilisation?

« C'est une bonne affaire. Ça va permettre aux déficients de s'impliquer plus et de se

« Je trouve ça bien parce que les gens ont besoin d'être sensibilisés... on est dans un monde qui va tellement vite que si on n'est pas sensibilisés à des causes, à des réalités de notre monde, on dirait qu'on s'y arrête moins, qu'on prend moins

« Je trouve que c'est excellent. Ça nous sensibilise à certaines problématiques auxquelles on ne pense pas souvent. Ce que je trouve important par contre, c'est qu'on n'y pense pas juste pendant cette semaine-là. » (Guylaine)

« Ça va être une façon d'intégrer les personnes « déficientes » dans la société. » (Gilles)

« C'est très bien parce que c'est l'objectif de sensibiliser les gens à différentes problématiques, à différentes choses puis il devrait même y en avoir plus. » (Mathieu)

« C'est une belle semaine. Ça permet aux gens de se sensibiliser à ce que les gens en déficience vivent dans leur réalité et aussi abattre le plus possible les préjugés. » (Marie-Chantale)

« C'est positif pour l'ensemble de la population. Intéressant pour les gens qui sont plus sensibilisés à la présence des gens qui ont une « déficience intellectuelle » et à ce moment là, ces gens sont moins étiquetés, on les accepte plus, on est plus ouvert à les voir un p'tit peu partout dans toutes les facettes de notre vie. J pense que c'est l'objectif puis moi je trouve ça très positif et j'en ferais d'autres semaines pour sensibiliser davantage les gens. » (Pascale)

« C'est très bien pour ceux qui en ont besoin. Chacun a droit à sa place c'est simplement de donner une confiance en soi. » (Diane)

« C'est excellent. On va vous encourager. On va même faire la publicité pour vous-autres. C'est bien important la santé mentale... excuse, la « déficience intellectuelle », c'est bien important. » (Sarah)

« Je trouve ça le fun. C'est sûr que souvent on en entend pas parler tant que ça mais je trouve ça le fun qu'on souligne ça puis qu'il y ait des activités spéciales. Pour certains groupes, c'est une façon de les faire reconnaître et c'est bien de prendre un temps pour réfléchir à tout ça. »

« C'est bien. Ça va sensibiliser les gens à savoir qu'il y en a qui éprouvent des problèmes intellectuels puis que les familles auraient besoin d'un soutien et qu'ils pourraient vivre en société au lieu d'être enfermés dans des endroits, dans des institutions. » (Edith)



Dans nos mots

Que pensez-vous de ce genre de jour, de semaine ou de mois de sensibilisation?

« Ça sensibilise les gens à faire attention aux autres personnes. Ça permet de donner plus d'information sur la cause à ceux qui ne savent pas exactement c'est quoi. » (Éléna)



« Moi je trouve que ça ne dure pas assez longtemps. Les gens ne sont pas assez sensibilisés sur ce qu'est la « déficience intellectuelle » Moi je suis touché par cela. » (René)



« Ça sensibilise le monde, ça ouvre des portes. Le monde peut comprendre plus. Ça permet d'entrer en contact, de s'entraider même si certains ne veulent pas comprendre. C'est en s'unissant qu'on peut avancer et sensibiliser davantage. (Cécile).



Les membres du comité journal sont tous au courant de la tenue de la Semaine Québécoise de la Déficience Intellectuelle. Et pour cause, puisque certains membres du Mouvement font partie du comité organisateur de la semaine. Plusieurs s'impliquent dans une activité toute spéciale s'adressant directement aux personnes qui vivent la situation. Et quand on leur demande de nommer d'autres journées, semaines ou mois familiers, les noms fusent de toute part: la femme, l'action bénévole, semaine sans fumer, la lutte contre le sida, les reins, le cancer, l'épilepsie, les personnes handicapées, les Mouvements Personne D'Abord, la canne blanche, les personnes assistées sociales



L'Arrêt Perruche

Un résumé de Régent Lacroix

Ici au Québec, on a très peu entendu parler de cette affaire désormais connue sous le nom de « L'arrêt Perruche ». Ce n'est cependant pas le cas en France où elle a fait couler beaucoup d'encre, provoqué une levée générale de boucliers et suscité plusieurs débats. Pour le bénéfice de nos lecteurs voici un résumé des faits.

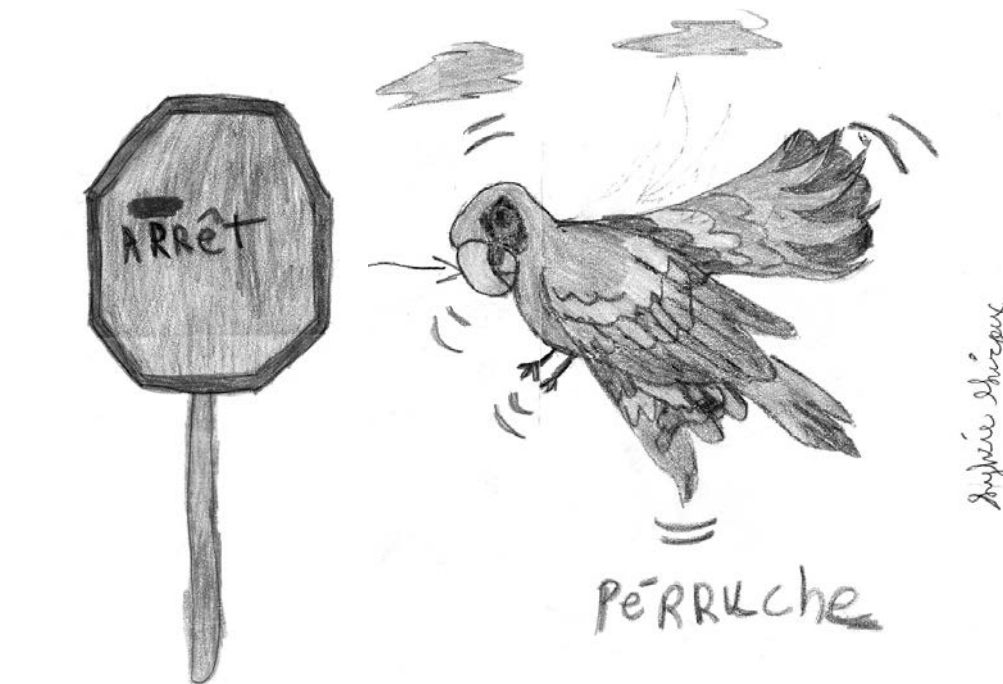
En 1982, à la suite d'une erreur d'analyse de tests sanguins, un médecin conclut que l'enfant de sa patiente enceinte qui a la rubéole, ne sera pas atteint par la maladie. Quelques mois après sa naissance, l'enfant se révèle lourdement handicapé.

Ayant été privés de la possibilité de recourir à l'avortement, les parents saisissent la justice de l'affaire. Agissant aussi à titre de représentant légal de leur fils, ils demandent en son nom, une indemnisation au motif que l'enfant subit un préjudice d'être né, du fait de l'erreur médicale.

En novembre 2000 (après 17 ans devant les tribunaux), la Cour de Cassation maintient la condamnation du médecin et du laboratoire à indemniser les parents et l'enfant.

Un an plus tard, l'arrêt Perruche fait jurisprudence dans le cas de deux jeunes enfants trisomiques. Dans les deux affaires, les parents n'ont pas été informés du risque de handicap, à la suite d'une erreur de diagnostic. Donc, ces enfants ne seraient pas nés handicapés si les diagnostics avaient été corrects puisqu'ils ne seraient pas nés, ayant fait l'objet d'avortement.

Les médecins menacent de ne plus faire d'écographies; les associations pro-vie et les organismes de défense de droits des personnes handicapées protestent. Le gouvernement se



doit de réagir. Une proposition de loi visant à garantir l'égalité de toute vie humaine est enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale. Cette proposition comporte un article unique destiné à compléter l'article 16 du Code civil: « Nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du fait d'être né. » L'objectif: engager le législateur à mettre un terme légal à la jurisprudence Perruche.

Agnès Maltais

Il n'est pas impossible qu'une telle situation se produise un jour, ici même au Québec. Comment réagiraient les cours de justice, le gouvernement, la population?

Nous avons profité de notre rencontre avec madame Agnès Maltais pour lui demander comment elle réagissait face à l'arrêt Perruche.

« Évidemment ça s'est passé en France et c'est un jugement de cour. Donc, pour que je me positionne ou que le gouvernement du Québec se positionne, il faudrait qu'il y ait une poursuite au Québec. (...) Toutefois, il y a un message qui est déjà lancé. Je ne sais pas si vous le savez mais moi je ne crois pas aux sociétés parfaites. Je pense que c'est une erreur que de désirer une société parfaite. Je pense que les différences sont des ajouts à une société. Je connais des parents qui savaient qu'ils auraient un enfant avec un handicap. Ils savaient et ils ont décidé d'avoir leur enfant parce qu'ils se disaient « y a pas de problème, on va être bien, c'est notre enfant déjà. ».

Personnellement, je pense qu'il va falloir se poser la question comme société et qu'il va falloir jeter les balises. Il va falloir qu'on ait une réflexion d'éthique. Ce n'est pas qu'un débat médical, c'est un débat de réflexion, de pensée, de vision, c'est un débat sur l'avenir de notre société. Je pense qu'il va falloir s'ouvrir les

œillères et se dire que les personnes qui vivent avec des handicaps ont par contre des choses, ils sont un plus pour la société. »

Les membres

Les propos des membres du comité journal qui se sont prononcés sur l'affaire vont tous dans le même sens: Toutes personnes a le droit de vivre

« Nous avons le droit de vivre avec notre différence. Ce n'est pas notre faute; ce n'est pas la faute des parents. Moi je suis contente de vivre. » (Éléna)

« Moi je suis heureux de vivre. Ça doit être choquant pour quelqu'un d'apprendre que sa mère a pensé à se faire avorter plutôt que de le mettre au monde. » (Yan)

« C'est pas une raison pour se faire avorter! » (René)

« Je ne regrette pas de vivre. Je décide moi-même de mon sort. Je peux m'accomplir. » (Pierre)

« Un enfant c'est important, ça donne de la joie, ça nous montre des choses même s'il a une « déficience ». Moi je le garderais. Si on désire un enfant, c'est pour lui montrer des choses. » (Cécile)

« J'aime vivre et tout ce que je veux c'est la chance de mieux vivre. » (Sylvie)

« Ce n'est pas l'enfant, malgré son handicap, qui a un problème. C'est la mère qui a un problème de ne pas l'accepter et l'aimer comme il est et de faire tout ce tapage. Toute personne a le droit de vivre. » (François)

Sources Internet:
www.lefigaro.fr
www.handicap-savoir.com

Sur le terrain



Notre journaliste, Cécile Bellemare en compagnie de l'équipe du Carrefour Jeunesse Emploi de Loretteville. Dans notre prochain numéro, nous vous livrerons les propos recueillis lors de cette rencontre.



Dans le cadre de la Semaine québécoise de la « déficience intellectuelle », nous avons assisté à un vernissage au Moulin des Jésuites. Dans notre prochaine parution, nous vous présenterons les photos prises par François Bouchard. Vous ferez ainsi connaissance avec ces artistes et leurs toiles.



Dans 50 000 ans, les terriens pourront lire les messages que leur ont fait parvenir une douzaine de membres du Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain. Ces messages partiront à bord du satellite Keo avec des millions d'autres, à la fin de 2003. On vous en reparle dans notre édition du mois de mai, en même temps que de notre visite de l'exposition Keo au Musée de la Civilisation.



Toute l'équipe a mis la main à la pâte pour assurer une large distribution du premier numéro du journal D'Abord avec tout l'monde!. Sur la photo, nous voyons Cécile et François qui ont passé la journée à Place Québec pour offrir gratuitement le journal.



PERSONNALITÉ

René Gingras:

Au Mouvement, on me surnomme « Claire Lamarche »

Propos recueillis et transcrits par Régent Lacroix

Heureux de vivre, pince-sans-rire, René Gingras ne passe jamais inaperçu. Il aime que les choses bougent; il veut que les choses changent; il souhaite que « le message » passe. Témoin des premiers pas du Mouvement, il s'y est impliqué avec fougue... et il en a des choses à nous raconter.

On m'a baptisé Claire Lamarche...

Y'a une personne qui m'a vu travailler... je faisais de l'animation avec des membres du Mouvement, des échanges d'idées. Puis je disais: « Puis toi qu'est-ce que tu penses de ça? » « Puis toi? » « Puis toi? »... Je tenais un peu le rôle de Claire Lamarche... C'est pour ça que la madame avec qui je travaillais dans l'bureau m'a baptisé Claire Lamarche.

Le Mouvement...

Moi j'ai été approché dans les années 83-84, dans ce coin-là... Le Mouvement ça m'a aider à apprendre à me connaître et à connaître comment je pouvais être en groupe. J'étais à l'aise avec les gens du Mouvement parce y en a beaucoup avec qui je travaillais, dans l'temps, dans les ateliers protégés. Là où j'avais des problèmes, c'est avec les éducateurs, ceux qui prenaient les décisions. Y'a toujours des personnes qui prennent des décisions à notre place, ça j'ai toujours eu horreur de ça.

Ma rencontre avec Robert Bourassa...

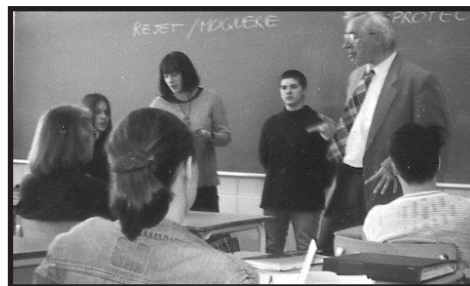
C'était une activité à Montréal, je ne savais même pas qu'il était là. J'ai eu la chance de lui donner la main. Je lui ai dit: « Monsieur Bourassa, vous avez des dossiers vous à vous occuper pour la province. Moi j'ai des dossiers que je voudrais faire aboutir puis que j'aimerais me faire expliquer. » J'ai l'impression que monsieur Bourassa n'a pas compris, parce que je me suis aperçu que j'avais parlé trop vite encore.

La justice...

J'suis déjà passé devant un juge... un avocat. J'avais de la misère. J'avais hâte que ça finisse. C'était parce qu'y avait des gros mots à 100 piastres. Pour eux-autres, ils se comprennent, moi je comprenais rien. Je me dis que le dossier n'a pas été traité correctement. Même victime, c'est dur parce qu'on a toujours peur... Quand je suis capable je me tiens loin d'eux-autres.

La société...

Le système qu'on vit présentement est très très lourd, très pesant, plus pesant à trainer qu'une roche dans mon sac à dos. Les gens ne prennent pas le temps de regarder c'est quoi leurs droits, y'en a beaucoup qui ne connaissent pas leurs droits. Y'attendent qu'il arrive une catastrophe pour se réveiller. Je trouve ça déplorable. La société est de plus en plus malade. C'est pour ça que la société prend des médicaments... les pharmaciens eux-autres s'enrichissent.



Des choses à changer...

Par exemple, si j'étais maire de la ville de Québec, j'irais voir les personnes âgées, celles qui ont un handicap visuel...pour savoir ce qu'elles veulent avoir. Dans mon cas, ce serait des lumières sonores à chaque coin de rue autant que possible, puis les noms de rues à une bonne hauteur pour que je puisse pas avoir trop de misère à les chercher.



Une autre chose, ce serait de demander à Hydro ou à Bell... j'sais pu à qui appartiennent les poteaux des fois... y s'arrangent toujours pour mettre ça en dessous des arbres. Y mettent ça ben beau pour l'environnement, mais quand il se met à venter, la branche tombe sur le fil, le fil casse, ça fait paf puis manque d'électricité; les gens se plaignent puis y disent après ça que les

gens braillent tout l'temps... Ce qu'ils devraient faire ce serait de mettre les fils dans terre. Ça coûterait cher, mais ça ferait travailler du monde. Y disent qu'y a pas de travail au Québec... y pourraient faire travailler les gens...

L'autonomie des personnes...

Si elles sont trop protégées, ça sert à quoi de se forcer pour apprendre c'est quoi la vraie réalité? La personne qui se dit «maman va s'occuper de moi», c'est grave, c'est mortel... elle n'apprend pas à marcher toute seule.

Les stages de longue durée....

C'est pas correct, c'est abuser, faudrait que les personnes soient évaluées selon leur degré de compréhension, selon leur capacité de travailler. Dans quoi elles veulent travailler, ce qu'elles veulent faire. Si elles ne sont pas rémunérées, à quoi ça sert d'aller travailler? Si c'est pour être l'état, l'état serait mieux de leur en donner plus. Mais ceux qui sont capables de travailler, eux-autres, je m'organiserais pour les faire travailler... si j'étais premier ministre.

Ma réalisation dont je suis fier...

D'être bien dans ma peau! Ça j'ai réalisé ça avec les gens, en parlant... Le problème c'est que les gens ne prennent plus le temps de se parler.

Mes rêves...

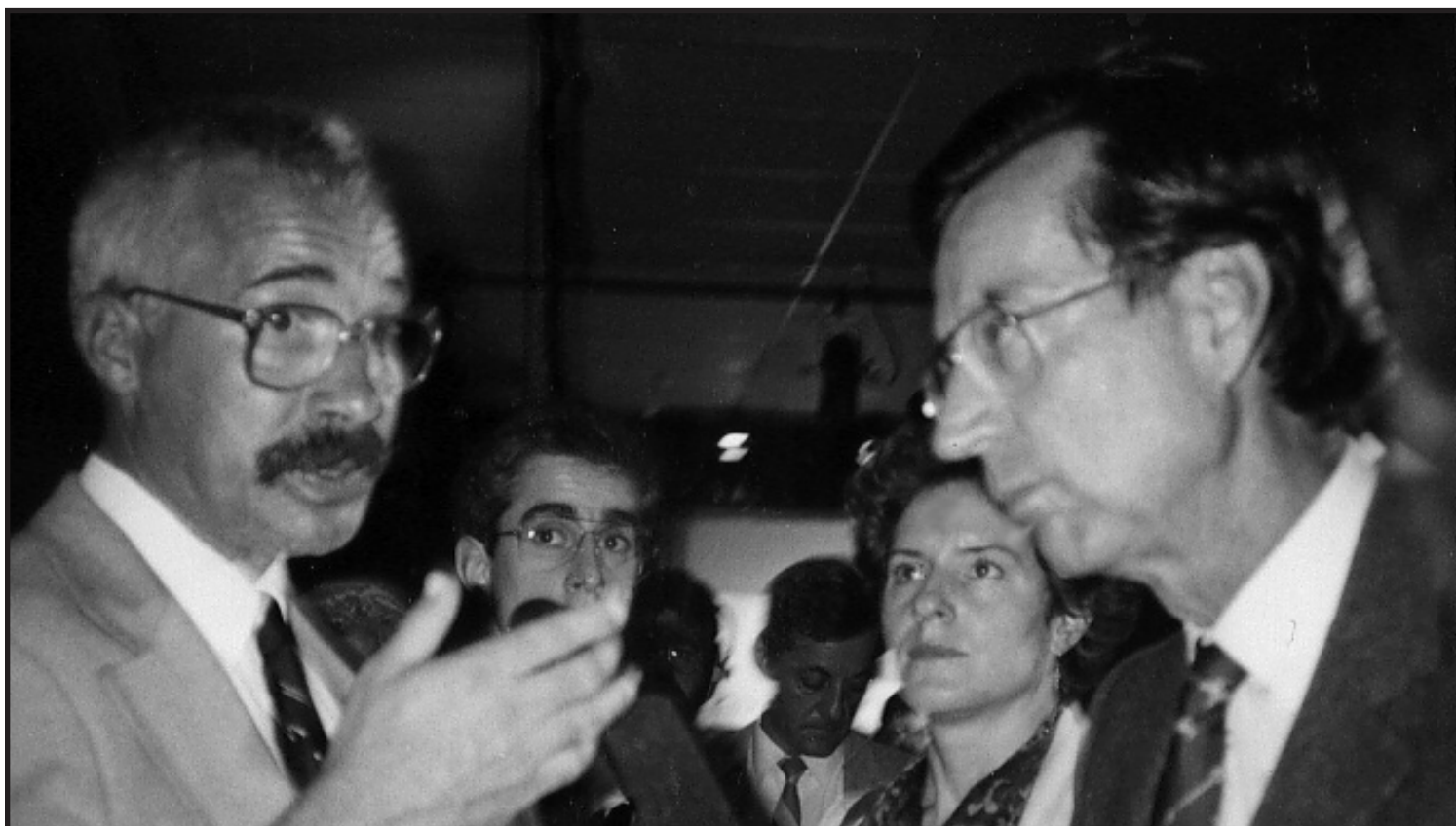
J'en ai encore... y sont plus faibles qu'ils étaient. Un, c'est d'être compris. Il faut que je fasse l'effort de parler plus tranquillement. Si moi, j'suis heureux présentement, c'est que j'ai trouvé une solution pour l'être. J'aimerais ça me faire dire: «Regarde René, les gens qui sont autour de toi, y sont heureux...» Deux, rencontrer Claire Lamarche, puis pas tout seul. Avec les membres du Mouvement. J'aimerais ça qu'à vienne nous voir.

Si j'avais à revivre ma vie...

J'suis content d'être ce que je suis pour une raison précise: avec ce que j'ai présentement, avec les yeux que j'ai... y'en a qui ont pas la chance de voir, j'suis encore chanceux de n'avoir que ce que j'ai. Pourquoi? Parce que c'est un privilège d'être dans le Mouvement, c'est un privilège de pouvoir participer à un journal comme je le fais, c'est un privilège de faire de choses que j'aime... Je regrette rien. Je dis merci à celles et à ceux qui ont confiance en moi. J'pas un gars qui demande beaucoup. Si je peux être autonome, j'vais m'organiser pour être autonome le plus possible, si je peux rester le moins amputé possible, comme on dit.

Mon message

Prenez le temps d'écouter les personnes qui sont à côté de vous.



1, rue des Apparences: Bienvenue chez nous!

Yvette, Catherine, Jacques, François et moi, nous nous sommes rendus au Musée de la civilisation afin de visiter « 1, rue des Apparences ». À travers cette exposition, le Musée de la civilisation propose une réflexion sur l'univers de ceux et celles qui vivent avec différentes limitations fonctionnelles.

Un reportage de Cécile Bellemare
Photos: Jacques Lessard, François Bouchard



Toute une équipe, une grosse équipe, s'est appliquée à recréer un appartement avec plusieurs pièces. On y voit des meubles et des tableaux représentant les témoignages de personnes qui vivent avec une « déficience physique ou intellectuelle » ou des troubles de santé mentale. Nous avons demandé à Sylvie Bergeron, réalisatrice de nous parler de l'objectif du projet:

« Toute la conception repose sur un objectif majeur: céder la parole aux personnes qui vivent avec une incapacité, une limitation, une déficience et leur donner la possibilité d'exprimer leurs angoisses, leurs frustrations et aussi leurs espoirs, leurs rêves, leur bonheur. Tous les témoignages, livrés par des comédiens grâce à une technique des plus perfectionnées, sont des récits recueillis auprès de personnes qui vivent avec des incapacités afin que les gens se rendent compte que dans la vie quotidienne les personnes qui vivent avec des incapacités ont des obstacles à surmonter et réussissent à les surmonter. »

À la sortie de l'exposition, nous avons recueillis les commentaires des nombreux visiteurs.

En voici quelques-uns:

« Je suis touché. J'ai eu l'expérience de travailler avec des personnes handicapées. C'est des personnes comme vous, comme moi avec un cœur puis avec des projets d'avenir et des besoins fondamentaux. » (Michelin)

« C'est une exposition qu'on voit avec les yeux du cœur. Facile à visiter. De belles réflexions, une belle approche. Une exposition qu'il faut revoir: on peut la faire une fois et la voir différemment une autre fois. » (Jacques)

« J'ai aimé l'exposition. Ça nous fait nous rendre compte des réalités que les gens vivent. Des fois, on essaie d'aider puis on peut faire plus mal qu'aider. Ce qui m'a touchée, c'est de voir des photographies parce que des fois quand on voit des gens qui ont quelque chose, on n'ose pas regarder pour pas qu'ils se sentent mal à l'aise, mais là on voit, on regarde. Ça, ça nous touche plus. » (Lise)

« C'est intéressant de voir enfin quelque chose de différent et qu'on a pas l'habitude de voir souvent. Tous les témoignages qui sont écrits sont super beaux. Tout me touche, je suis assez sensible à ça. » (Christophe)

« Extraordinaire! Super! Faut voir ça! C'est à ne pas manquer. Les techniques, c'est incroyable. Les paroles, les pensées... tout est beau. » (Gemma)

« J'ai trouvé ça merveilleux. J'aurais jamais cru que serait présentée une exposition comme ça. C'est la plus belle

sensibilisation que j'ai vue depuis des années. Une atmosphère de détente, de calme propice à la réflexion. Il aurait fallu passer une journée complète ici. » (Odette)

« Super bien monté, je n'en reviens pas. Je crois que je vais revenir, mes yeux n'étaient pas assez grands pour tout voir. Les paroles, les textes m'ont touchée énormément, assez pour réfléchir. Je reviendrai certainement. Je pouvais pas m'imaginer... le montage, la technique, la façon dont c'est conçu... félicitations à tous ceux qui ont travaillé ici. » (Jeannine)

Et nous ce qu'on retient de notre visite?

« J'ai aimé aimé les témoignages. Ceux que j'ai lus et ceux que j'ai entendus. J'ai trouvé ça beau mais en même temps ça m'a fait mal en-dedans parce que ça ressemble à ma vie à moi. Y'a des choses qui sont dites que c'aurait pu être toi ou moi qui les disent parce que nous non plus on n'est pas trop trop acceptés dans le monde. » (Yvette)

« C'est touchant. Ça montre au monde comment accepter les gens comme ils sont. C'est surtout touchant pour nous autres. » (Catherine)

François: « J'ai bien aimé la manière que c'est fait. Par exemple, dans la salle de bain, les évier qui servent d'écran et la pomme de douche qui sert comme écouteur, j'ai trouvé ça original comme concept. Les petits détails aussi: le fait qu'on traduise en image pour les personnes non-entendantes, ce que nous on écoute. » (François)

« J'ai tout aimé... c'est tellement touchant quand des gens emploient des mots qu'on aimerait cependant mieux ne jamais entendre. La chambre d'enfants avec tous ces carrosses, l'ambiance avec le piano. Y'a des mots, des choses qui nous touchent parce que ça nous ressemble, puis ça démontre qu'on peut vivre et se débrouiller malgré un handicap. » (Cécile)

L'exposition est présentée par l'Office des personnes handicapées du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et le réseau international sur le processus de production du handicap, avec la collaboration de la Société de l'assurance automobile du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, le ministère de l'Éducation du Québec et l'Office national du film du Canada.

« 1, rue des Apparences » un grand 5 1/2 chauffé, isolé, avec vue sur les autres! À visiter absolument jusqu'au 5 janvier 2003 au Musée de la civilisation. En passant... le mardi, c'est gratuit. Laissez-vous surprendre!



Rendez-vous

Avril-Mai

La Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord



Le samedi, 4 mai, c'est à travers l'ensemble du Québec que les 16 Mouvements Personne D'Abord de la province tiendront leur première journée annuelle. Diverses activités permettront à la population de chaque région de mieux connaître le Mouvement Personne D'Abord, d'être sensibilisée à ses objectifs et de découvrir des personnes aux compétences trop souvent insoupçonnées ou ignorées. L'arbre, symbole de l'intégration, de la croissance et de la place à laquelle nous avons tous droit dans la société, a été choisi pour identifier cette journée à laquelle le public sera dorénavant invité à participer chaque année au début du mois de mai. Initié par un membre du Mouvement de Drummondville, monsieur Dany-Claude Carrier, cet événement est coordonné par la Fédération des Mouvements. Le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain est à préparer une activité toute spéciale pour cette journée. Surveillez notre site Internet et les médias pour en savoir davantage.

Le XXI^e congrès de l'AQIS – Inscrivez-vous!

C'est au Château Mont Ste-Anne que se tiendra le congrès annuel de l'Association du Québec pour l'Intégration Sociale, les 16, 17 et 18 mai 2002.

Le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain présentera un atelier « Participer socialement: un pour tous et tous pour un », le samedi matin à 11 heures. Monsieur Jacques Beaudet ainsi que mesdames Catherine Fortier et Yvette Muise vous invitent à un atelier participatif sur les retombées positives qu'ont eu et continuent d'avoir leurs diverses expériences d'implications sociales. Pour informations: Pierrette Dion, 524-2404

Dernière chance



De voir les émissions « D'abord avec tout l'monde » au Canal Savoir. Dernière diffusion, le dimanche 14 avril à 17h30. Coffret de la série de 4 émissions en vente au Mouvement. Pour informations: 524-2404

Suggestion de sortie: Je suis Sam

Un film qu'on dit touchant et qui raconte l'histoire d'un homme ayant une « déficience intellectuelle » qui doit se battre pour la garde de sa fille.

Version audio



Le journal « D'abord avec tout l'monde! » est également disponible en version audio pour les personnes ayant des difficultés de lecture. Cet enregistrement est réalisé en collaboration avec le Collège Radio Télévision de Québec (CRTQ). Vous pouvez en faire la demande en nous appelant au 524-2404.

Prochaine parution du journal:

24 mai 2002 – Date de tombée: 10 mai 2002

Abonnement

Vous aimeriez recevoir le journal
« D'abord avec tout l'monde! » directement chez vous?
Remplissez le coupon sur cette page et retournez-le à l'adresse indiquée.

ABONNEMENT	Nom: _____	
	Organisme/Établissement: _____	
	Adresse: _____	
	Ville: _____	
	Code Postal: _____ Téléphone: _____	
	Abonnement de soutien au journal (5 numéros) VOLUME 1	
	☐ x7.00\$ (membres des Mouvements Personne d'Abord) _____ \$	
	☐ x 8.00\$ (non-membre) _____ \$	
	incluant frais de poste et manutention au Canada	
	Date: _____	
☐ Payé par chèque ☐ argent	Total: _____ \$	
Faire chèque à l'ordre du: Mouvement Personne d'abord du Québec Métropolitain		

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Guide pratique de recherche d'emploi

Le temps et l'énergie sont les clés du succès dans la démarche d'emploi, mais il faut être bien préparé. Le Guide pratique de recherche d'emploi produit par Emploi-Québec vous aidera à cerner vos forces, votre profil personnel et professionnel et vos exigences face à votre futur emploi. Les conseils contenus dans ce guide seront très utiles. Demandez ce document gratuitement auprès de Communication-Québec au numéro de

Groupe de discussion Philia

Ce groupe rassemble depuis 1993, une grande diversité de citoyens, représentant différents milieux, qui se rencontrent dans le but de trouver des moyens d'intégrer pleinement les personnes handicapées à la vie communautaire. Pour en savoir davantage, consultez leur site Internet www.agora.qc.ca

La ligne de secours aux familles

Maintenant en opération et disponible aux familles ou à toute personne à la recherche d'informations, de ressources et de contacts pour aider les membres d'une famille vivant avec une « déficience intellectuelle ». Une initiative de la Fondation Primes de Luxe en partenariat avec l'Association Canadienne pour l'Intégration Communautaire. Le numéro pour accéder à ce service sans frais est le: 1-800-856-2207.

LOCATAIRES Vous pouvez REFUSER L'AUGMENTATION DE LOYER...

... dans le mois suivant la réception de l'avis d'augmentation

... le propriétaire ne peut pas vous mettre à la porte

C'EST VOTRE DROIT!

Pour en savoir plus consultez le groupe de logement

LE BAIL 570, rue du Roi
Québec (Qué) G1K 2X2
Téléphone: 523-6177
Télécopieur: 523-5530
Courriel: bail@total.net



NOUVEAU À SURVEILLER EN AVRIL

Le site internet du Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain. Un site qui se veut branché, convivial et riche en informations. L'adresse: www.mpdqm.org

Petites annonces



Recherche de logement URGENT

Couple sans enfant recherche logement 4 1/2 dans un secteur desservi par le circuit métrobus 800. Préférence pour St-Pascal / Limoilou. 400\$/mois ou 500\$ chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Condition: accepter petit

animal (gentil vieux toutou) propre et silencieux. Accepterait bail de 2 ans et /ou travail de conciergerie soir et week-end. Le plus tôt possible. Téléphone jour (pour rediriger message) 524-2404 ou soir: 688-9561.

Oyé Oyé...Recherche de bénévoles - URGENT

Vous êtes une personne dynamique? Vous aimeriez faire profiter notre organisme de votre disponibilité? Le Mouvement Personne D'Abord est à la recherche de bénévoles avec automobile pour former avec nous équipe de distribution du journal. Remboursement des frais. Pour information: Régent Lacroix 524-2404.

Lieux de distribution

Vous pouvez vous procurer gratuitement le journal « D'abord avec tout l'monde! » dans plus de 115 endroits de la région dont les CLSC, les CRDI et les CLE de votre secteur ainsi que de nombreux commerces, établissements de santé, de loisir, de spectacles, écoles, etc... Si vous êtes disposés à accueillir un présentoir et à mettre gratuitement notre journal à la disposition de vos clients, appelez-nous au 524-2404. Il nous fera plaisir d'ajouter votre nom à notre liste de distribution. S'il n'y en a pas dans votre secteur faites-le nous savoir au même numéro. Nous tenterons de remédier à cette situation le plus rapidement possible.

Collecte de fonds

pour le spectacle de fin d'année des Ateliers Entr'actes

“Souper spaghetti” le 13 avril 2002 à 17 h 30
au presbytère Saint-Sacrement
situé au 1330, chemin Ste-Foy à Ste-Foy
Admission: 10\$
(dessert, boisson gazeuse, thé, café compris)
Venez en grand nombre,
des surprises vous y attendent

Pour réservation ou info: 523-2679

Vous avez une annonce à faire paraître, un événement à promouvoir
Tél. & Téléc.: 524-2404 Courriel: mpdaqm@globetrotter.net